

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 29 (1957)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Le point de vue du père de famille

par M. X. RYCKMANS

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte
D^r A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hechel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent Habitation :

USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

FAS Section romande de la Fédération des architectes suisses

SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne

SCH Société coopérative d'habitation, Genève

SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève

FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

I

Si l'on demande aux pères de famille d'exprimer leurs désirs en matière d'urbanisme, ils souhaiteront certainement que *les familles, dans l'avenir, soient consultées lorsqu'on établit un plan d'aménagement d'une agglomération ou d'un quartier.*

L'urbanisme ne peut se limiter à poursuivre des buts purement esthétiques quelque louables que soient ceux-ci. Une agglomération n'est pas un simple groupe d'habitations ou un agglomérat d'individus, mais un ensemble de foyers.

II

Dans la mesure où il dispose des moyens requis pour réaliser des objectifs qui apparaîtront peut-être trop ambitieux, l'urbanisme doit s'efforcer de freiner le développement des grands centres urbains et accentuer la tendance décentralisatrice qui se révèle depuis quelques dizaines d'années. De plus en plus les grandes villes voient leur centre se dépeupler au profit de la périphérie et de la grande banlieue. Il faut s'en réjouir et souhaiter que cette tendance se développe, car *les grandes villes sont destructrices de la vie familiale.* Trop souvent, la famille déracinée n'y trouve pas un cadre formé à sa mesure; noyée dans une masse qui l'étouffe, elle éprouve dans ce qu'on a appelé «le désert de la grande ville» une sensation d'isolement et se trouve généralement dans l'impossibilité d'établir les contacts sociaux indispensables à son équilibre moral.

On a dit avec raison qu'il faut faire renaître l'esprit de quartier ou de voisinage qui favorise et développe les contacts humains.

Les agglomérations trop vastes et trop peuplées créent d'ailleurs des problèmes graves et presque insolubles, tant sur le plan financier qu'en matière de transports. Ainsi des arguments nombreux militent en faveur de la *décongestion des centres trop importants.*

Il convient de favoriser plutôt le développement de villes moyennes et, dans les régions rurales, d'agglomérations qui puissent servir de centre attractif pour les localités minuscules qui sont encore très nombreuses dans notre pays, particulièrement dans les provinces de Namur et de Luxembourg. Si les très grandes agglomérations sont

Sommaire:

Le point de vue du père de famille	5
Le point de vue de la mère de famille	7
Particularisme et cosmopolitisme	8
Une solution pour le tracé de l'autoroute Genève-Lausanne.	12
La construction aux Etats-Unis	17
Les besoins de la jeunesse dans le monde d'aujourd'hui	20
Informations	21